



Groupe d'Etudes
des Phénomènes Aérospatiaux Non identifiés

COPIE NON BANALISÉE

le 5 - FEV. 1978
CT/GEPAN

COMPTE RENDU D'ENQUÊTE

CT/GEPAN

78 / 07

- Observation du 27 janvier 1978
- Enquête du 12 avril 1978
- Enquêteurs : JP. P - JJ. V

ENQUÊTE SUR L'OBSERVATION D' 27. 01.78 A

JJ. V & JP. P

1. INTRODUCTION

Le 27.01.78, un couple de retraités de la région , M et Mme B , assistait durant quelques minutes, aux étranges métamorphoses d'une forme lumineuse relativement stationnaire dans le ciel.

Apportant toute son attention à ce qui se déroulait sous ses yeux, M. B allait être en mesure d'en faire un récit détaillé. Alertée par ses soins, la gendarmerie de procédait, le lendemain, à une enquête dont le procès-verbal est joint à ce compte rendu.

Les caractéristiques assez particulières de cette observation semblaient justifier une intervention du GEPAN. Celle-ci avait lieu le 18.04.78, à : elle permettait d'entendre les deux témoins mais aussi de découvrir une troisième personne ayant assisté le même jour que les B au même moment de la journée et dans une même région du ciel, à un autre (?) phénomène insolite impossible -là encore- à identifier.

2. LES TÉMOIGNAGES

C'est au début de l'après-midi du 18.04.78 que nous nous présentons au domicile des deux témoins de l'observation du 27.01.78. Ils habitent une petite maison construite un peu à l'écart de , à une quinzaine de kilomètres au nord de

.../...

BRIGADE

PROCÈS-VERBAL D'ENQUÊTE PRÉLIMINAIRE

N° 107

du 28 Janvier 1978

L'an mil neuf cent soixante dix huit le sept février

Nous, T , J , Gendarme ,

R , A , Gendarme ,

ANALYSE

RENSEIGNEMENTS

ADMINISTRATIFS

OBJET VOLANT NON

IDENTIFIÉ

(O.V.N.I.)

de la brigade de

Vu les articles et 75 du Code de procédure pénale :

Rapportons les opérations suivantes, que nous avons effectuées agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

5...Expédition

I - PRÉAMBULE

Le vingt huit janvier mil neuf cent soixante dix huit à dix heures, sommes avisés téléphoniquement au bureau de notre Brigade par Monsieur B , M , demeurant au lieu-dit commune de

de ce que la veille, le vingt sept janvier vers dix sept heures quarante cinq, il avait aperçu dans le ciel un objet volant qu'il n'a pu identifier.

Il ajoute qu'il ne s'agit ni d'un avion, ni d'un hélicoptère. C'est la première fois qu'il est témoin d'une telle apparition.

II - CONSTATATIONS -

L'habitation de Monsieur B , M est sise au lieu-dit commune de

. Elle est isolée en rase campagne dans une portion formant une cuvette.

Monsieur et Madame B au moment de leurs constatations se trouvaient dans le salon de leur habitation. Ils ont aperçu l'objet au travers des vitres de la porte-fenêtre munie de rideaux. Il se situait au Nord de leur habitation dans la direction de

A l'heure des faits (17 heures 45), il ne faisait pas encore nuit. Le ciel était dégagé et la visibilité était très bonne.

III - ENQUÊTE -

Effectuant l'enquête nous entendons le 28 janvier 1978 à 11 heures 45 :

B , M , 63 ans, retraité, demeurant au lieu-dit commune de

qui nous déclare :

"Hier soir 27 Janvier 1978 vers 17 heures 45 alors que je me trouvais chez moi en compagnie de ma femme,

.../...

Vu et transmis par le Commandant de Brigade.

à M r le Ministre des Armées, Direction de la Gendarmerie et de la Justice Militaire, Bureau Emploi renseignement.
le 9 Février 1978.

"""" Pour ma part je ne peux vous décrire l'engin exactement seul mon mari peut vous donner des renseignements plus précis concernant sa description. - - - - -
"""" Je n'ai plus rien à ajouter concernant cette affaire!"

Le 28 janvier 1978 à 12 heures 10.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

(A signé au carnet de déclarations).

Les 29, 30, 31, janvier 1978 et 2 et 3 février 1978 au cours des différents services effectués dans le canton et notamment dans les communes de

nous avons interrogé de nombreuses personnes (notabilités, artisans, commerçants, agriculteurs, ect...) au sujet de cette apparition. Aucune des personnes questionnées n'a fait de constatations semblables et n'en a pas entendu parler. Il apparaît donc à la date de rédaction du présent que seuls les époux B ont constaté la présence le 27 janvier 1978 à 17 heures 45 de cet objet volant non identifié.

Le 2 février 1978 à 19 heures, à (33), nous entendons :

A _____, L _____, 47 ans, exploitant agricole, Maire de la commune de _____ et y demeurant, qui nous déclare :

"""" Je connais bien les époux B domiciliés au lieu-dit _____ dans la commune de _____

. Ils sont retraités dans les deux et depuis deux ans qu'ils habitent la commune des personnes ne se sont jamais fait remarquer d'une façon ou d'une autre. - - -

"""" J'ai entendu dire qu'ils auraient aperçu en fin d'après-midi du 27 janvier 1978 un Objet Volant Non Identifié. A ma connaissance ce sont les seules personnes de ma commune qui ont vu cet objet. Cela peut paraître anormal mais il s'agit de gens sans histoire, saint d'esprit et leurs déclarations peuvent être prises en considération.""

Le 2 février 1978 à 19 heures 15.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

(A signé au carnet de déclarations).

IV - MESURES PRISES -

Conformément aux instructions de la Circulaire Ministérielle n° 32.600 MA/GEND T. du 2 Août 1962, un message radio n° 7 du 28 janvier 1978 relatif à cette affaire a été adressé à notre Commandant de Compagnie de _____
Téléphoniquement le 28 janvier 1978 nous avons informé l'Observatoire de _____

V - CLOTURE DU PROCES-VERBAL -

Dressé en 6 expéditions destinées :

- La première /à Monsieur le Préfet de _____
- La deuxième /à Monsieur le Procureur de la République de _____
- La troisième /au Général Commandant la Région Aérienne de _____

.../...

- La quatrième et la cinquième / au Ministre des Armées,
direction de la Gendarmerie et de la Justice Militaire
Bureau emploi renseignement.
- La sixième / aux archives.

Fait et clos à

le 8 février 78

Le Gendarme T

Le Gendarme R

La salle de séjour de leur habitation, d'où fut faite l'observation, ouvre sur le nord-est. Dans cette direction, l'horizon se trouve limité à environ 400 m par des prés en pente qui prolongent le jardin des B .

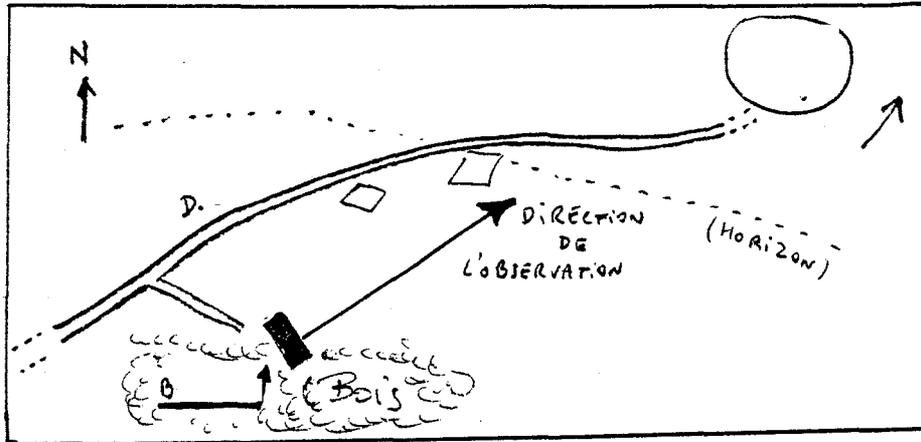


Schéma 1 : lieu de l'observation

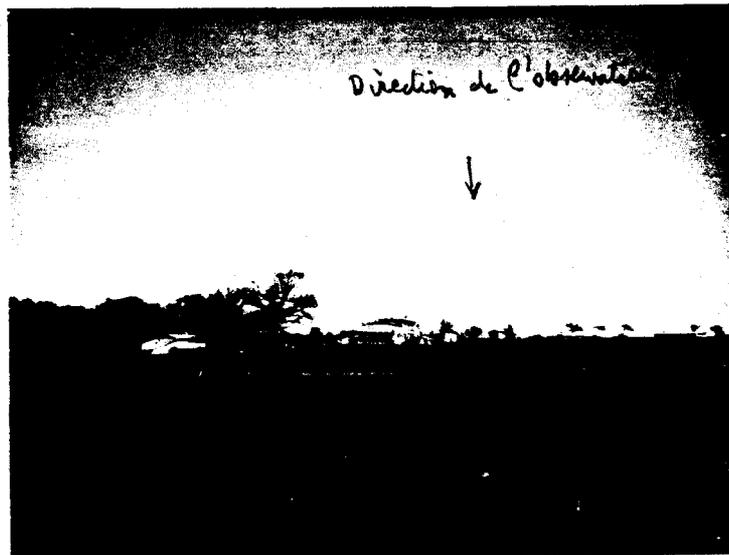


Photo 1 : prise depuis la salle de séjour de
M & Mme B

2.1. TEMOIGNAGE DE Mme B (*)

Mme B : 61 ans, sans profession Rencontre vers 14 H 00.

"Le 27.01.78, vers six heures moins le quart, je me trouvais dans ma salle de séjour quand j'ai aperçu un objet lumineux dans le ciel ... au-dessus du poteau en ciment. Le ciel n'était pas du tout couvert. Il faisait très jour ... A cette époque, le soir tombe à six heures vingt, vingt-cinq ... J'ai appelé mon mari... Je me suis dit : qu'est-ce que c'est que ça ? ... Y'a pas de lampadaire par ici !" (M et Mme B ont longtemps vécu près d'une autoroute).

"Ca faisait une lueur rose pâle... une demi-boule... plat au-dessous ... Il y avait des vibrations tout autour..."

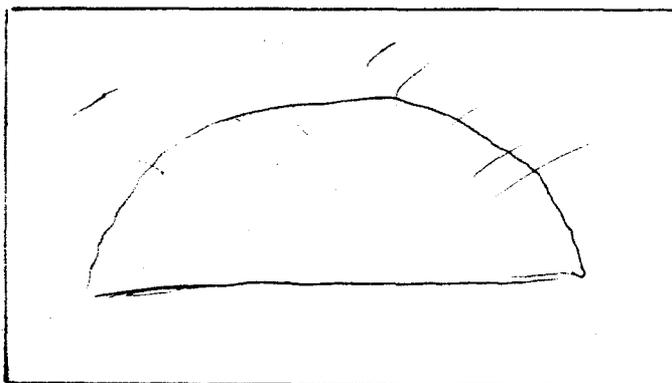


Schéma 2

Dessin de Mme B

Mme B a repéré la position de l'objet lumineux par rapport à un poteau en ciment, à "environ un demi-poteau au-dessus de ce poteau".

DONNEES NUMERIQUES :

- Azimut de l'objet : $\simeq 55^\circ$ E (boussole)
- Site de l'objet : $\simeq 3^\circ 30'$ (théodolite)
- Diamètre apparent : $\simeq 4^\circ$ (cache coloré appliqué contre la vitre)
- Couleur : rose pâle (3A25 du vocabulaire des couleurs)
- Distance B / poteau de ciment : $\simeq 400$ m

(*) Les phrases en italique et entre guillemets sont de la bouche des témoins.



PHOTO 2

Photographie prise au travers de la vitre simulante (pour Mme B) le diamètre apparent et la forme de l'objet lumineux. Sa position précise est indiquée par la croix X.

Comme elle était souffrante le jour de l'observation, Mme B n'a pas voulu sortir. Elle allait et venait dans la pièce et n'a donc observé l'objet lumineux que par intermittence.

"A un moment, je lui ai dit : on dirait qu'il avance par ici ... Mais qu'est-ce-que c'est ? ... On avait le poil qui se hérissait !"

"A un moment donné, ça s'est mis à l'oblique. On n'a plus vu qu'un seul trait. On se demandait s'il était en train de photographier"

DONNEE NUMERIQUE :

Inclinaison de l'objet par rapport à l'horizontale : $\simeq 45^\circ$
(mesurée à l'aide d'un rapporteur)

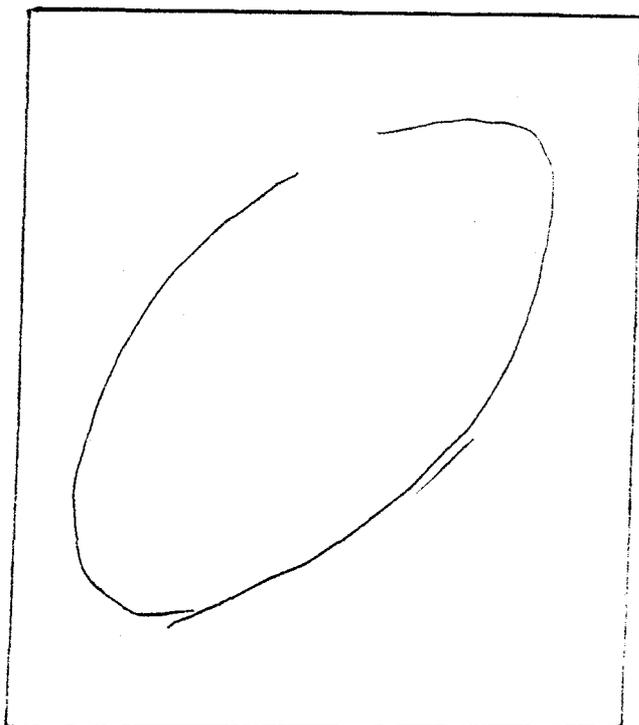


Schéma 3

Dessin de Mme B

"Après, je l'ai vu partir comme une flèche".



Photo 3

Mme B indiquant la direction de fuite (X) de l'objet lumineux.

DONNEES NUMERIQUES

- Azimut de la direction de fuite : $\simeq 40^\circ$ (boussole)
- Site de la direction de fuite : $\simeq 11^\circ$ (théodolite)

"Au total, je l'ai vu 5 à 6 minutes". Le témoin n'ayant observé l'objet que de façon intermittente, il n'a pas été possible de simuler la durée d'observation probable.

2.2. TEMOIGNAGE DE M. B

M. B : 64 ans, sculpteur sur bois retraité. Rencontre vers 15 H 00.

L'observation de M. B comporte quatre phases nettement distinctes, (liées à l'apparence de l'objet) dont les durées respectives n'ont malheureusement pas pu être estimées.

● PHASE 1

"Le 27.01.78, à 17 H 45, ma femme m'a appelé pour voir un appareil étrange dans le ciel....C'était une forme ovalisée, rouge pâle... des lumières vibrantes... comme des flammes qui sortiraient d'un appareil... J'ai pensé : Mince ! C'est quand même pas un avion ! ... C'était au-dessus du piquet électrique... Ça se déplaçait un peu, à droite, à gauche..."

DONNEES NUMERIQUES

- Azimut de l'objet : $\simeq 55^\circ$ E (boussole)
- Site de l'objet : $\simeq 3^\circ 40'$ (théodolite)
- Diamètre apparent : $\simeq 2^\circ$ (cache coloré appliqué contre la vitre)
- Couleur : rouge pâle (3A45)-

.../...

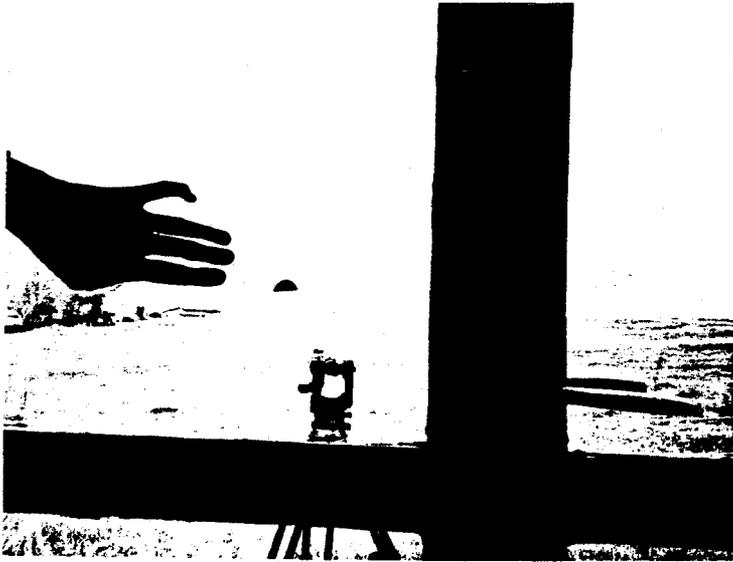


Photo 4

Photographie prise au travers de la vitre, simulant (pour M. B) à la fois la forme, le diamètre apparent et la position de l'objet lumineux.

L'observation de M. B peut alors être décomposée comme suit :

- "Ça m'a paru suspect... Je suis sorti dehors pour voir si j'entendais un bruit de moteur... j'ai rien entendu".

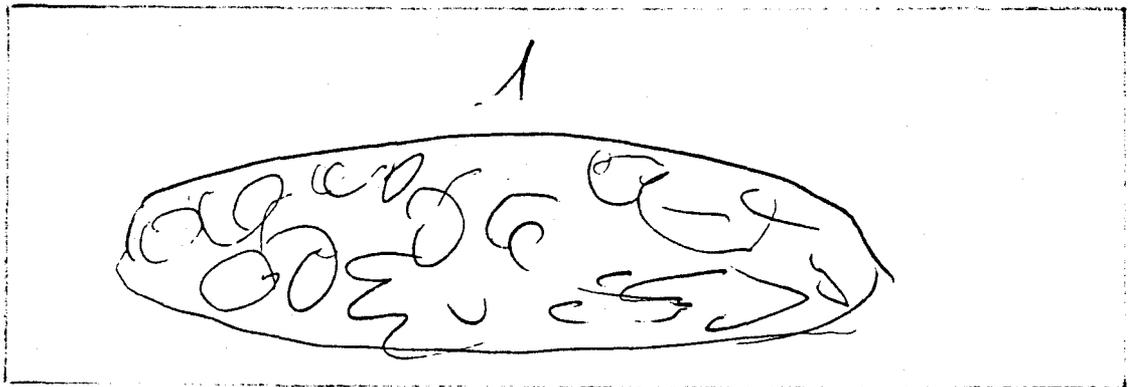


Schéma 4 : Dessin de M. B

- "Je suis rentré... j'ai essayé de téléphoner à ma voisine... (sa maison est située assez près du poteau de ciment ayant servi de repère au cours de l'observation) ... mais elle rentrait ses vaches... je la voyais".
- "Je suis sorti une deuxième fois... A le voir planer comme ça, alors là j'ai pensé un peu à la soucoupe volante".
- "Je suis rentré et là... on l'a plus quitté des yeux".

● PHASE 2

"D'un seul coup, ça s'est éteint... ça s'est mis en oblique... il restait qu'un fin trait lumineux ... ce fin trait tournait".

Selon les explications de M. B , cette rotation semblait se faire autour d'un axe vertical.

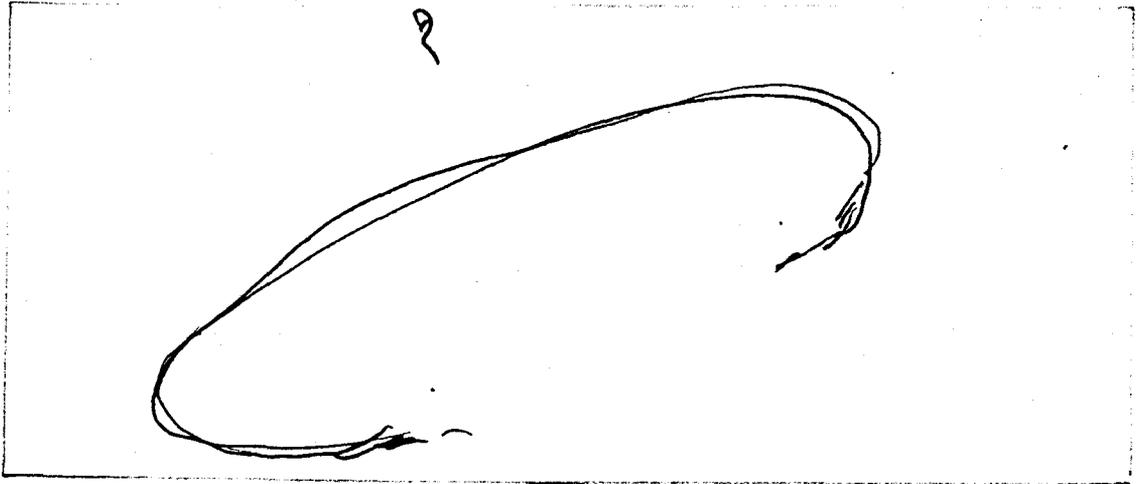


Schéma 5 : Dessin de M. B

DONNEE NUMERIQUE

Inclinaison de la base de l'objet par rapport à l'horizontale : $\simeq 20^\circ$ (rapporteur)

"La partie centrale était sombre... La couleur ? ... Je ne sais pas.. On voyait pas le ciel au travers .. Ah non !..."

● PHASE 3

"A un certain moment, le trait s'est remis à l'horizontale, puis ça s'est allumé comme un chauffe-eau... C'est alors qu'on a aperçu une coupole sur le dessus... Elle paraissait plus brillante que le reste. Ça avançait, ça reculait, tout en prenant de l'altitude..."

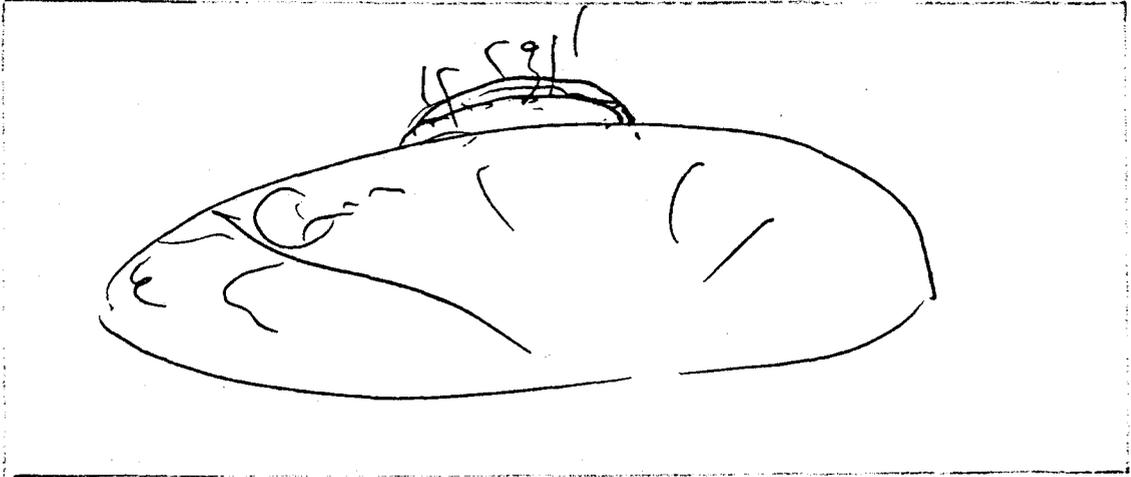


Schéma 6 : dessin de M. B

● PHASE 4

"D'un seul coup, ça s'est éteint... On n'a plus aperçu que la coupole... puis ç'est parti vers , en oblique, d'une vitesse incroyable"

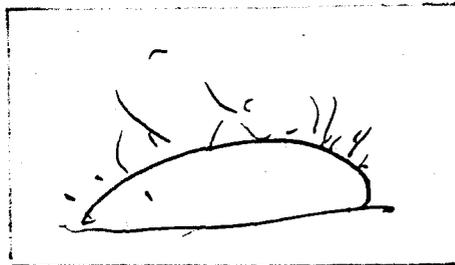


Schéma 7

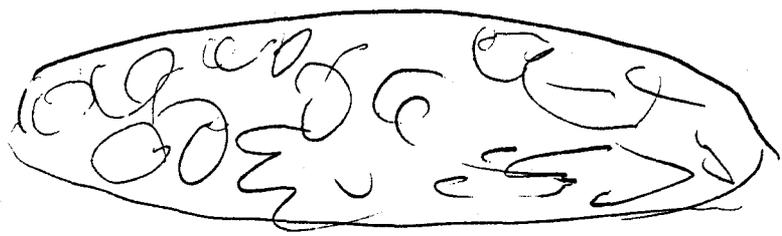
Dessin de M. B

<u>DONNEES NUMERIQUES</u>			
● Azimut du point de disparition dans le ciel	:	≈ 55°	(boussole)
● Site	"	"	" : ≈ 6°

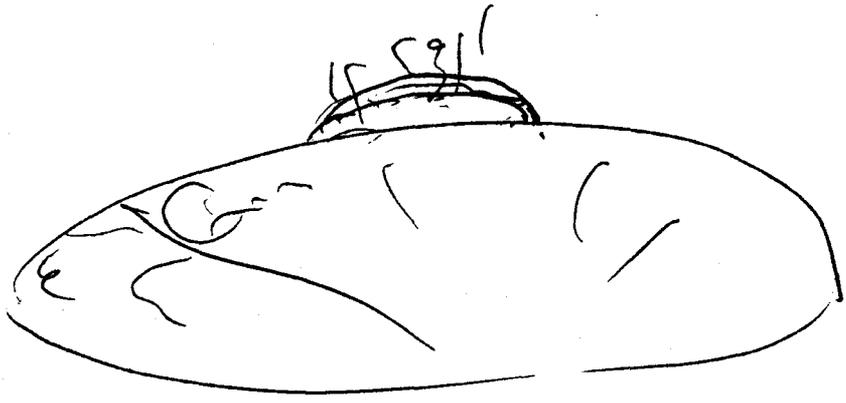
Selon M. B , son observation a dû se prolonger de 5 à 6 mn. Tous nos efforts pour tenter de simuler la durée probable de cette observation ont été vains.

Il ne cache pas avoir été très impressionné au cours de son observation.

1



2



Les quatre phases de l'observation de M. B

"J'avais pas la chair de poule... mais presque. Je verrais un engin comme ça, tout seul dans un endroit, j'aurais peur... Ah oui !"



Photo 5

M. B (avec les lunettes) au cours de ses explications

C'est lui qui a ensuite téléphoné aux gendarmes pour savoir si d'autres personnes avaient fait la même observation que lui; Ce qui a déclenché l'enquête de gendarmerie.

Quelques jours plus tard, M. V qui avait pris connaissance de son observation par la presse locale et qui est viticulteur dans la commune, rencontre M. B , au café de . Il lui signale, que lui aussi, le même jour, a fait une étrange observation dans le ciel.

2.3. TEMOIGNAGE DE M. V

Viticulteur d'une soixantaine d'années, demeurant au lieu dit M. V (conseiller municipal) occupe une ferme située à environ 600 m au sud-est de la maison des B . Cependant, un bois les empêche mutuellement de se voir.

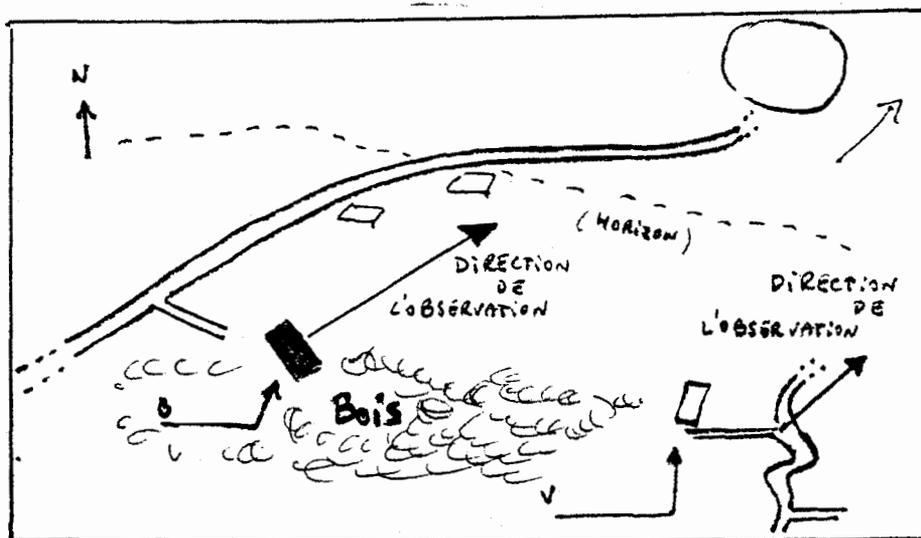


Schéma 8 : positions respectives des maisons de M et Mme B et de M. V

"C'était le même jour que M. B ... c'était l'entrée de la nuit... Je sortais de la maison là-bas... en tracteur... j'ai vu dans le ciel trois point lumineux de la grosseur d'une étoile... un triangle la pointe en haut. J'ai dit : qu'est-ce que c'est que ce fourbi ?? J'ai trouvé ça bizarre... J'ai voulu le faire voir à la femme... Ça ne semblait pas bouger... Peut-être un peu plus rouge qu'une étoile... Mais quand je suis arrivé à 20 m de la ferme, ils avaient disparu . Pour disparaître d'un seul coup, comme ça, ça pouvait pas être des étoiles".



Photo 6

M. V.
à l'emplacement du début de son observation, indiquant la direction des trois points lumineux.

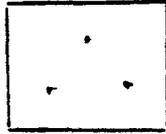


Schéma 9 : dessin de M. V

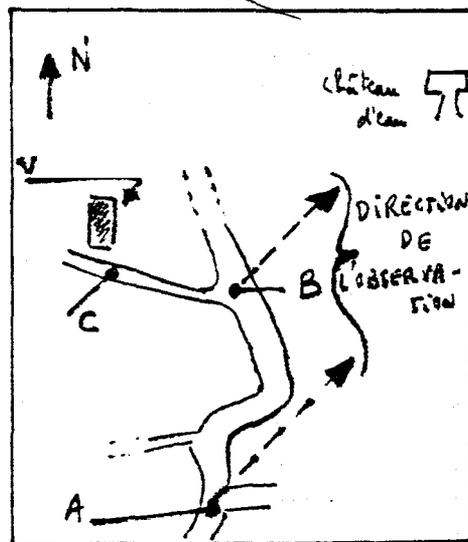


Schéma 10

- A : début de l'observation
 B : M. V quitte la route et emprunte le chemin de terre qui conduit à la ferme
 C : Fin de son observation

DONNEES NUMERIQUES

- en A : azimut des phénomènes lumineux : $\simeq 55^\circ$ E (boussole)
 site " " : $\simeq 3^\circ 30'$ (théodolite)
- en B : azimut des phénomènes lumineux : $\simeq 50^\circ$ E (boussole)
 site " " : $\simeq 5^\circ$ (théodolite)
- Distance AB : $\simeq 200$ m
- Distance BC : $\simeq 100$ m
- Diamètre apparent du cercle dans lequel aurait pu s'inscrire les 3 points : $\simeq 30'$ (comparaison avec la lune)
- Couleur des points : rouges (3C30)



Photo 7

Photo prise depuis l'emplacement du début de l'observation (A). Les trois points (X) sont apparus sur la gauche du poteau situé le plus à droite.

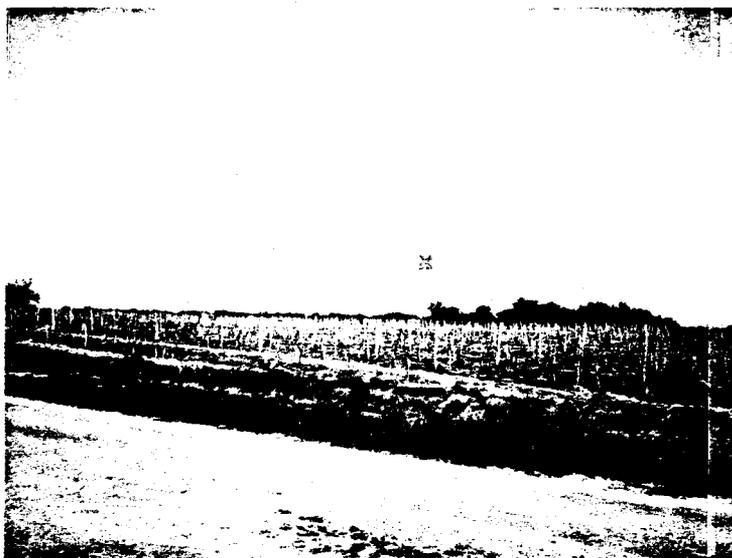


Photo 8

Prise depuis le point B. Les trois points lumineux (X) étaient visibles au dessus du château d'eau

"Sur le journal, j'ai lu l'affaire B ... deux à trois jours après...
Je me suis dit : ça ressemble à ce que j'ai vu... J'ai rencontré M. B au
café, on en a parlé. Je lui ai dit : je l'ai vu moi-aussi. Mais je l'ai pas dé-
claré à la gendarmerie".

Selon le témoin, son observation s'est prolongée de 3 à 4 mn alors qu'un
rapide calcul montre qu'il faut sans doute un maximum d'une minute pour parcou-
rir 300 m en tracteur.

M. V retrace sans hésitation son observation. Il y est aidé par
la présence de repères naturels par rapport auxquels il situe le phénomène lumi-
neux : un poteau électrique (pour le point d'observation A) et un château d'eau
distant de 3 km environ de sa ferme (pour le point B).

2.4. REFLEXIONS SUR LE TMOIGNAGE DU COUPLE B

De toute évidence, ce couple de retraités revit son observation. Le récit
est bien ancré dans les mémoires : ce sont les mêmes expressions qui reviennent
régulièrement.

Avant cette observation, le sujet des OVNI ne les intéresse pas. Lui ne
lit pas du tout, quant à elle, quelques articles de trait-
tant de la vie extra-terrestre avaient à peine retenu son attention. L'un et
l'autre étaient sceptiques à propos des récits de témoins d'OVNI qu'ils pouvaient
entendre. Tous les deux sont croyants.

Depuis leur observation, leur attitude a quelque peu changé et l'un et
l'autre aujourd'hui, croient à la réalité du phénomène OVNI. C'est d'abord la
rencontre avec des gendarmes leur ayant rapporté que certains de leurs collègues
avaient vu ces phénomènes étranges qui a modifié leur façon de voir : "si des
gendarmes assermentés en ont vus, c'est qu'ils existent" devait dire l'un des
témoins.

Mais, une autre rencontre postérieure à l'observation, semble également
sinon plus importante. Dès la parution dans la presse locale d'un article rela-
tant les faits, le couple recevait la visite d'un cousin de Mme B et d'un
couple de ses amis, tous trois membres d'un groupe d'amateurs d'études d'OVNI
le Centre Ufologique . Certains des propos de ces trois personnes (les
OVNI sont des soucoupes volantes occupées par des extra-terrestres qui s'intéres-
sent très souvent aux régions dotées de richesses naturelles, or la région de
semble receler du minerai d'uranium, etc...) semblent avoir profondé-
ment marqué les témoins, non dans la description de leur observation mais surtout
dans l'interprétation qu'ils en donnent. Autant d'affirmations semblant justifier
à leurs yeux, la certitude d'avoir contemplé une soucoupe volante.

Si M. B ne s'est pas, par la suite, penché sur la question,
Mme B par contre, a parlé de son observation à d'autres personnes, a écou-
té une émission radiophonique sur le sujet à la fin février, a adressé une let-
tre à JC. BOURRET pour relater son observation, etc...

Leur foi en Dieu ne semble cependant guère ébranlée par cette observation et paraît s'accomoder de l'hypothèse d'une vie extra-terrestre et de l'éventuelle visite d'êtres venus d'ailleurs.

3. ANALYSE DES TÉMOIGNAGES

3.1. ANALYSE DU TÈMOIGNAGE DES EPOUX B

Les témoignages des époux B ont été recueillis séparément, les mesures au théodolite pour la détermination des sites et azimuts également. Nous allons essayer de confronter entre eux ces deux récits pour en déterminer les cohérences ainsi que les points de divergence.

- Heure d'observation :
Les témoins indiquent la même heure. Néanmoins, ils ont sans doute, dans leur déclaration à la gendarmerie, puis à l'enquêteur privé, communiqué d'un commun accord celle-ci.
- Durée d'observation :
M. B vit très certainement le phénomène dans sa totalité à partir du moment où il lui consacra toute son attention. Mme B le regarda par intermittence. La durée totale est évaluée à plusieurs mn ce qui paraît assez probable puisque M. B eut le temps d'apprécier diverses séquences mais également de tenter d'appeler sa voisine par téléphone.
- Continuité :
M. B détermine quatre phases distinctes. Mme B voit beaucoup moins de choses que son mari, elle continue ses occupations habituelles entre deux coups d'oeil. Néanmoins, ses croquis correspondent très précisément aux séquences 2 et 4 indiquées par son mari.
- Bruit :
Les époux B n'entendent aucun bruit
- Couleur :
La couleur indiquée par les époux correspond à un rose, mais il y a une demi-teinte d'écart sur cette couleur dans le vocabulaire des couleurs employé. M. B remarque une variation de teinte dans la séquence 3, cette variation étant attribuée à une plus grande brillance de l'objet.
- Diamètre apparent :
M. et Mme B n'estiment pas de la même façon la dimension de l'objet lumineux. M. B nous indique une valeur de 2° environ, tandis que sa femme a beaucoup plus de mal à se rappeler cette dimension. Elle cite une 1ère estimation à 4° puis se ravise et nous indique 8' d'arc (objet comparé à la cheminée d'une maison située à environ 400 m). Les écarts d'appréciation sont trop importants pour que nous puissions apporter une réponse sur la dimension angulaire de l'objet.

- Forme :

Les témoins indiquent assez précisément les formes de l'objet : tantôt une demi-sphère, tantôt un disque aplati. M. B. a dessiné quatre phases, donc quatre formes correspondant à l'évolution du phénomène (voir son croquis). Son épouse nous décrit également la forme puis exécute un dessin où deux formes précises figurent l'objet. Il y a une grande similitude entre les croquis 2 et 4 des époux B.

- Relation entre les témoignages sur les positions en site et azimut.

Un examen du relevé des sites (objet stationnaire) indiqués par les époux B nous confirme la position où se trouvait l'objet dans le ciel. M. B. pointe à $3^{\circ} 30'$ par rapport à l'horizontale et sa femme à $3^{\circ} 40'$, la différence de $10'$ d'arc est négligeable. La position en azimut est déterminée par les deux témoins au-dessus d'un poteau électrique dont la direction à la boussole est égale à 55° . La boussole n'étant pas de très bonne qualité, cette évaluation est valable à quelques degrés près.

Au théodolite, les époux B indiquent une direction correspondant à la graduation 301. En position de fuite, la direction de pointage en site est donnée de la façon suivante : Mme B trouve un écart d'environ $7^{\circ} 30'$ et son mari environ $2^{\circ} 30'$ par rapport à leur 1er pointage (vol stationnaire). Mme B voit donc disparaître beaucoup plus haut dans le ciel que son mari l'objet.

La trajectoire de fuite en azimut est appréciée de la même façon pour la direction globale : vers le nord-est par rapport à leur point d'observation initial. Mme B donne une direction de fuite d'environ 15° et son mari de 1° seulement. L'écart entre les positions de disparition de l'objet est relativement important mais étant donné la vitesse excessivement rapide de la disparition du phénomène il demeure acceptable.

Conclusions sur le témoignage et les mesures faits par les époux B

Sur l'ensemble des différents points examinés dans ce chapitre, nous pouvons tirer un certain nombre de conclusions.

Les témoins interrogés séparément plus de deux mois après la vision du phénomène, décrivent parfaitement la scène. Ils localisent avec précision dans le ciel l'objet lumineux (coïncidence des sites et des azimuts). Ils en décrivent la forme et la couleur (bonne concordance).

Il y a donc, apparemment, vision, au même moment d'un phénomène quasiment identique.

3.2. ANALYSE DU TEMOIGNAGE DE M. V

Cette analyse se fera par rapport au témoignage des époux B :

- Heure d'observation :
M. Mme B indiquent précisément l'heure (vers 17 H 45) tandis que M. V ne peut que dire, de manière vague, que le jour tombait. Vraisemblablement, les observations des B et de M. V ont été faites à des moments rapprochés.
- Durée d'observation :
La durée indiquée par M. & Mme B est plus longue que celle de M. V (4 à 5 mn contre une quarantaine de s) M. V a cependant déclaré avoir observé l'objet pendant trois à quatre mn.
- Continuité du phénomène :
M. V ne décrit pas de changement d'état durant l'observation. M. Mme B, au contraire, voient différentes phases.
- Bruit :
Aucun bruit entendu par les différents témoins (concordance totale).
- Formes et couleur :
M. V distingue trois points (rouge sombre) identiques, aux sommets d'un triangle et qui ne changent pas de teinte. Les époux B une 1/2 sphère de couleur rose variable en intensité mais aussi qui change de forme à différentes séquences.
Il n'y a pas de point commun entre ces deux témoignages.
- Diamètre apparent :
Le diamètre apparent estimé par M. V (30' d'arc) peut se rapprocher de celui évalué par Mme B. Cependant, les époux B ont des appréciations très différentes entre eux également (diamètre minimum : 3' , diamètre maximum : 4°). Nous ne pouvons par conséquent nous prononcer sur la concordance des diamètres apparents observés.
- Position en site et azimut :
 - * site :
Sans doute, sur ce point précis du témoignage, il se dégage une certaine position qui semble a priori être commune à un objet vu dans le ciel. En effet, les époux B et M. V localisent deux sites voisins de 10 ' d'angle (pour l'objet en stationnement)

3° 30'	pour Mme B	
3° 40'	pour M. B	
3° 20'	pour M. V	(point A)
4° 57'	"	(point B)

Pour des personnes interrogées à des moments différents, et sans concertation préalable, la coïncidence est assez remarquable.

* Azimut :
 Epoux B : $\approx 55^\circ$
 M. V (Point A) : $\approx 55^\circ$
 " (Point B) : $\approx 50^\circ$

En conclusion de ce chapitre sur la cohérence entre les divers témoignages, nous pouvons dire :

- que l'observation a sans doute eu lieu à des instants très rapprochés,
- que les témoins ont sans doute fait leurs observations dans la même partie du ciel, la coïncidence des sites est significative à ce sujet,
- que les témoins ont vu quelque chose de différent de forme et en couleur,
- que les témoins ne se connaissant pas particulièrement, on doit exclure de leur part un "canular". D'ailleurs, les reliefs et les repères géographiques complètement différents, excluent cette possibilité,
- que, jusqu'à ce jour, ils ignoraient totalement que les objets aperçus par eux, dans le ciel se trouvaient dans la même direction.

3.3. PEUT-IL EXISTER UNE RELATION ENTRE LES OBSERVATIONS B /V ?

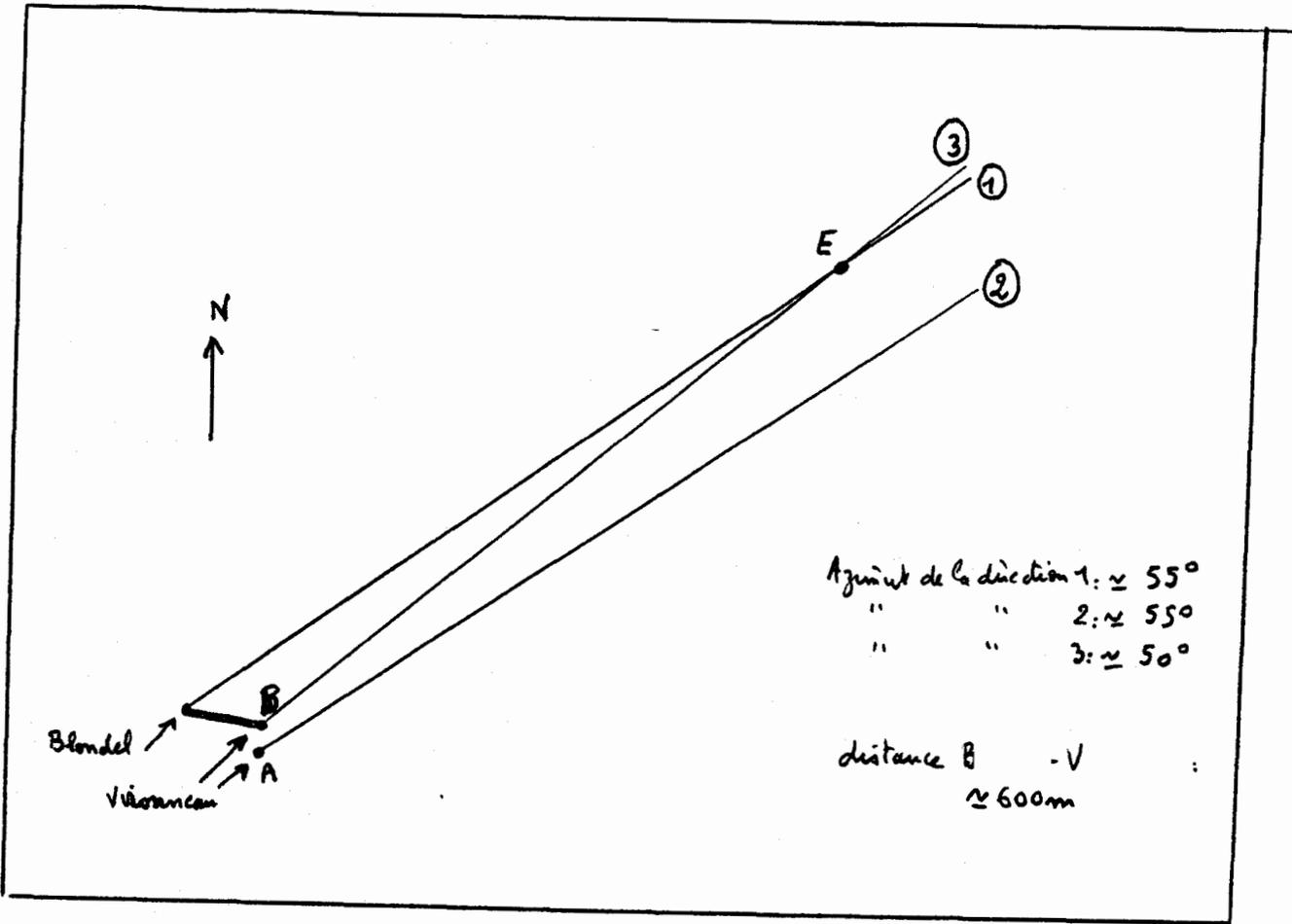
On ne dispose actuellement d'aucune preuve attestant la simultanéité des observations B et V. Tout au plus, peut-on dire qu'elles ont été faites, toutes les deux, à la tombée de la nuit, donc à des instants assez proches.

On peut néanmoins, tenter de vérifier leur concordance dans l'espace. Une simple construction géométrique nous y aidera. Sur un schéma, portons la position de la maison B, celle de la ferme V (à environ 600 m au S.E.) et traçons les directions des observations (B : 55° E, V : 55° depuis le point A et 50° depuis le point B).

Voir le schéma n° 10 page suivante.

On constate la convergence des directions 1 et 3 en un point E, distant d'environ 6 km, mais dont l'éloignement réel doit varier -compte tenu d'une certaine marge d'erreur sur les azimuts- de quelques km à une dizaine de km. Nous disposons de trop peu d'éléments pour tenter d'aller plus avant dans cette estimation. Cependant, la grande proximité dans le ciel (tant en site qu'en azimut) des phénomènes observés semble irréfutable. Existe-il un rapport entre eux ? S'agit-il d'un même phénomène vu simultanément sous deux angles différents ? Ou bien, d'un même phénomène observé à deux instants différents en deux positions de stationnement successives ? Il nous est impossible de le préciser...

.../...



SCHEMA 40

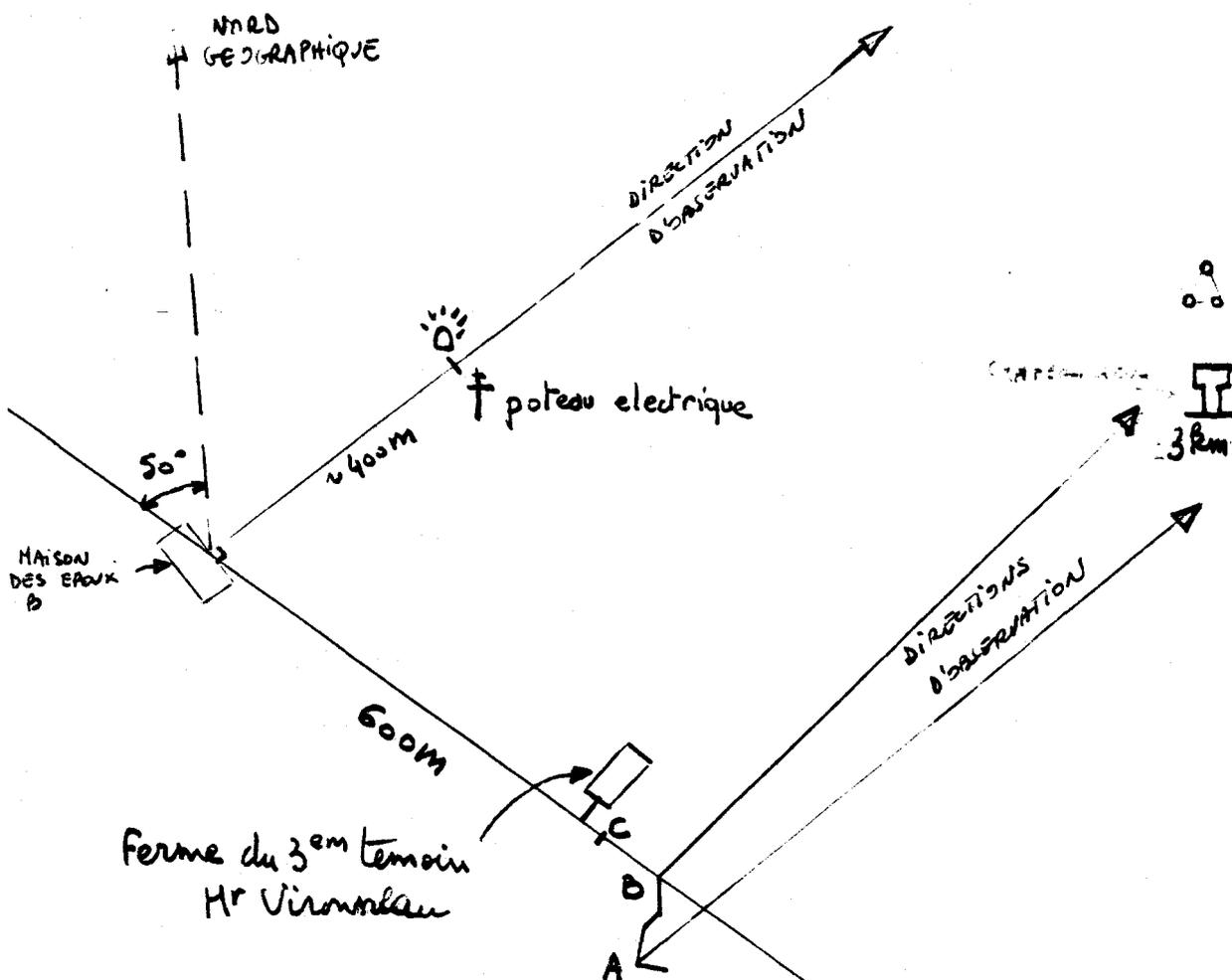


Schéma n° 10

Regrettons simplement que le manque de temps nous ait empêchés de nous mettre à la recherche d'autres témoins de cette observation, car il est probable que ces phénomènes, vraisemblablement visibles de la localité de (plus d'un millier d'habitants) vers 18 H 00, n'aient eu que trois témoins ...

4. TENTATIVE D'IDENTIFICATION

Dans ce chapitre, nous prendrons en considération un certain nombre d'éléments (position des astres, données météorologiques locales, passage d'avions, de ballons, etc...) pour analyser une possibilité de confusion avec des objets parfaitement connus et identifiables.

4.1. ASTRONOMIE

A partir de la position d'astres connus et parfaitement identifiés, (voir la carte du ciel ci-jointe) nous pouvons donner un certain nombre

d'indications :

- le soleil :
couché à 16 H 38 TU le 27.01.78 - 17 H 38 heure locale
la position du soleil est pratiquement à l'opposé de l'observation,
c'est à dire que le soleil se couche derrière la maison des époux
B . Le soleil était couché depuis 7 mn environ et ne peut donc
être à l'origine d'une confusion.
- la lune :
Elle n'était pas visible au moment de l'observation ce qui est
d'ailleurs déclaré par les témoins.
- les étoiles :
A cette époque de la soirée, les témoins déclarent ne pas avoir vu
d'étoiles dans le ciel, ce qui est vraisemblable compte tenu de la
couverture nuageuse mais aussi de la position de certaines étoiles
très visibles par temps clair (voir carte page suivante).
- les planètes :
Jupiter : visible - position site : 30° et azimut : 85°
Mars : visible - position site 0° et azimut : 63°
Venus : visible - position site 0° et azimut : 240°

4.2. PHENOMENES ATMOSPHERIQUES

Indications de la météorologie régionale de en
date du 27.01.78 à l'heure de l'observation :

16 h TU : bonne visibilité 20 km
vent faible sud ouest 5 m/s
température : 9°5
état du ciel 7/8 couvert qq trous (très nuageux)

17 h TU : visibilité moyenne 10 km
vent faible sud ouest 5 m/s
état du ciel 7/8 couvert
hauteur des couches 4/8 à 800 m
6/8 à 2700 m

L'état du ciel ce jour-là est assez médiocre (présence de nuages-7/8
couvert). Néanmoins, les témoins ont certainement aperçu l'objet sous le cou-
vert nuageux ce qui peut se confirmer par le fait qu'ils l'ont distingué en
incidence rasante par rapport à l'horizontale (3° environ) et que la visibi-
lité moyenne était de 10 km.

4.3. BALLONS

Deux sortes de ballons peuvent être vus dans le ciel : des ballons météorologiques et des ballons stratosphériques.

- pour les ballons météorologiques,
la météorologie de nous a indiqué que chaque jour, elle procédait au lancement de ballons de ce type à :
1 h, 6 h, 13 et 19 h (TU).
Le 27.01.78, les ballons ont été lancés et récupérés. Aucun ballon n'a été aperçu ni même récupéré dans la région de
- pour les ballons stratosphériques, :
ils ne sont pas visibles dans cette région. La base de lancement est située à et elle nous a indiqué qu'ils partent vers l'Est quand ils sont lancés à cette époque. De plus, leur brillance est faible et le diamètre apparent est comparable à celui d'une étoile.

Dans ce cas, il ne peut donc s'agir d'une observation de ballon météorologique ou stratosphérique.

4.4. AERONEFS

La présence dans le ciel de cette région d'avions et d'hélicoptères n'est pas à exclure. En effet, un certain nombre de passages ont eu lieu pendant que nous enquêtions sur le terrain.

- Avions civils :
M. B nous a indiqué le passage fréquent d'avions Caravelle qui procédaient à l'approche du terrain de au-dessus de chez lui. Il identifiait sans aucune difficulté ce type d'avion (à la forme, au bruit, etc...)
- Avions militaires :
Pendant que nous enquêtions chez les époux B , un avion de l'aéronavale a fait un passage basse altitude dans l'axe d'observation de l'objet signalé. Cet avion était parfaitement visible (il s'agissait d'un Etendard de la Marine). Le bruit et la forme ne pouvaient pas le faire confondre avec autre chose.
- Hélicoptère :
A priori, c'est le seul engin volant à basse altitude capable d'un vol stationnaire qui semblerait se rapprocher de l'objet lumineux observé. Plusieurs raisons nous incitent à rejeter cette éventualité : sur un hélicoptère, on distingue nettement le mouvement de rotation des pales, son bruit est relativement fort et surtout, un hélicoptère ne vole pas à la tombée de la nuit. Notons aussi la vitesse de disparition de l'objet observé. Elle était bien supérieure aux possibilités d'un hélicoptère.

4.5. RENTREE D'OBJETS DANS L'ATMOSPHERE

Un certain nombre d'objets rentrant dans l'atmosphère pouvant être, dans de nombreux cas, assimilés à des OVNI. Nous excluons a priori les météorites et les rentrées de satellites artificiels à cause de la brièveté de ces phénomènes. La seule possibilité de confusion ferait intervenir un quelconque lancement effectué au centre d'essais des Landes et s'accompagnant d'une retombée spectaculaire. Mais les caractéristiques de l'observation de ne sont pas compatibles avec une telle hypothèse (les lancements sont effectués dans l'azimut 270 environ).

4.6. OBJET FABRIQUE PAR L'HOMME

La confusion pourrait venir, en ce qui concerne le troisième témoin M. V , de la vision d'un poteau d'une ligne à haute tension. La forme de la tête de ces poteaux apparaît comme un triangle et dans certains cas, les points où sont fixés les câbles sont munis d'un système d'éclairage destiné aux avions. Cette hypothèse ne peut pas être retenue car bien qu'il existe une ligne à haute tension dans la direction d'observation, les témoins ont fait leur observation nettement au-dessus de cette ligne d'ailleurs dissimulée à leur yeux par une colline.

En conclusion de cette tentative d'interprétation du phénomène observé, nous dirons qu'a priori aucun des phénomènes naturels connus de l'homme et aucun des objets qu'il a fabriqués ne permet de rendre compte de façon satisfaisante des observations faites le 27.01.78, dans la région , par M. V et les époux B

Force nous est donc de classer cet "objet" parmi les objets volants non identifiés.

5. CONCLUSION GÉNÉRALE

Au terme de cette enquête, nous nous trouvons en présence de deux récits d'observation de "phénomènes lumineux" rapportés par trois témoins apparemment dignes de foi.

Impressionnés par leur "forme lumineuse aux aspects changeants", les B fournissent un témoignage assez cohérent. Certes, leurs explications sont fortement entachées d'appréciations qui leur ont été suggérées par des "enquêteurs amateurs". Mais, les effets de cette "pollution" éliminés, il n'en reste pas moins un témoignage intéressant auquel nous ne pouvons dans l'état actuel de nos connaissances, trouver une explication rationnelle.

Le récit de M. V ne fait qu'accroître les difficultés de l'interprétation sans qu'il soit possible d'établir un lien entre les deux phénomènes lumineux insolites. On ne peut que constater leur proximité dans l'espace et le temps. Simple coïncidence ? C'est fort improbable... Un élargissement de l'enquête aurait sans doute permis une meilleure description des phénomènes observés, le 27.01.78 au soir, dans le ciel de

Cette enquête aux résultats fragmentaires fait apparaître quelques nécessités dont il conviendrait de tenir compte à l'avenir :

- intervenir rapidement et en tout état de cause avant certains groupements d'amateurs d'études d'OVNI dont le travail peut produire des "effets irréparables" sur les témoins,
- disposer de davantage de temps de façon à pouvoir entreprendre, si besoin est, des recherches complémentaires sur le terrain.

INTERPRÉTATION DES OBSERVATIONS
DE LE 27.01.1978

C. P

1. INTRODUCTION

Je n'ai pas assisté à l'enquête sur le terrain à J'ai en effet confié celle-ci à deux agents du CNES ayant participé à une seule enquête auparavant.

Le cas avait été choisi à la lecture du rapport de gendarmerie qui ne traite que l'observation des époux B

Les 2 enquêteurs du CNES ont trouvé sur place un autre témoin indépendant, ont correctement effectué les deux enquêtes et obtenu toutes les informations nécessaires à l'interprétation.

Mais cette interprétation n'a pas été couronnée de succès. Or, dès la première lecture du compte rendu de leur enquête, il m'est apparu évident que nous avions à faire à un cas de type A (phénomène observé complètement identifié : la planète MARS).

Je présente néanmoins complètement leur travail ici car il constitue un exemple type de mauvaise interprétation des témoins et aussi le cheminement de l'analyse qui permet une interprétation. A ce titre, il peut constituer une bonne base de formation des personnes qui pourront avoir à enquêter et analyser des observations dans l'avenir.

2. ÉLÉMENTS QUI CONDUISENT À INTERPRÉTER LE PHÉNOMÈNE OBSERVÉ

Plusieurs éléments permettent de guider l'analyse :

2.1. LA DESCRIPTION DU PHENOMENE

Les époux B observent un objet de grand diamètre apparent, en forme de demi boule ou ovoïde. Par contre, M. V a observé trois points lumineux et c'est tout, mais dans la même direction et à la même heure, sensiblement.

Il y a donc contradiction entre les témoins.

2.2. L'AZIMUT DE L'OBJET

Il a malheureusement été relevé avec une petite boussole de poche (les enquêteurs n'étaient pas, à cette époque, familiarisés avec l'emploi du théodolite et la possibilité de le caler par visées successives).

Néanmoins, malgré une imprécision probable de ± 5 à 10° , les azimuts sont les mêmes pour l'observation B et V :

- azimut Mme B : 55°
- azimut M. B : 55°
- azimut M. V : 55° puis 50°

Les enquêteurs ont fort bien reporté ces données sur une carte des lieux. On voit alors que les directions sont sensiblement parallèles, ce qui peut suggérer la possibilité d'un objet lumineux situé très loin, voire à l'infini, comme une étoile ou une planète.

Or, la carte du ciel que les enquêteurs ont pensé à faire calculer, montre que la Planète MARS est située très près de la direction déterminée à la boussole - MARS sur la carte : azimut : 62° .

2.3. LA HAUTEUR AU-DESSUS DE L'HORIZON

La carte du ciel montre que MARS est à quelques degrés au-dessus de l'horizon. Or, les angles de site relevés par les témoins et mesurés avec un théodolite par les enquêteurs sont les suivants :

- Mme B : $3^\circ 30'$
 - M. B : $3^\circ 40'$
 - M. V : $3^\circ 30'$
- au début de leurs observations

Il est clair aussi que cette hauteur angulaire croît avec le temps :

- Mme B : 11°
 - M. B : 6°
 - M. V : 5°
- à la fin de leurs observations

Or, la planète MARS venait de se lever et montait dans le ciel à $15^\circ/h$. Si les témoins ont observé 5 à 6 mn comme ils le prétendent, elle s'est élevée de $1,5$ à 2° pendant ce temps, ce qui est extrêmement cohérent avec les variations de site restituées par les témoins.

.../...

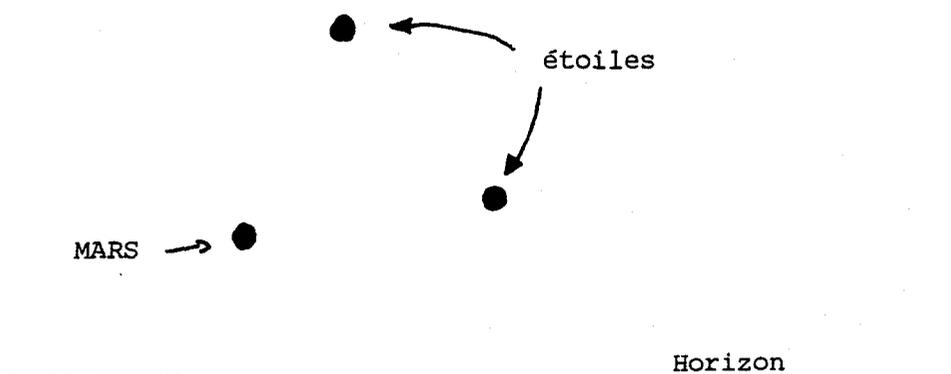
2.4. LA COULEUR OBSERVEE

La planète MARS est rouge (rose pour être plus exact) c'est bien connu Or, voici les descriptions faites par les témoins :

- Mme B : rose pâle (3A25)
- M. B : rouge pâle (3A45)
- M. V : rouge (3C20)

2.5. LES TROIS POINTS DE M. V

La carte du ciel établie par la division Mathématiques du CNES montre bien les trois points (les deux étoiles brillantes situées près de MARS sont POLLUX et CASTOR). Voici comment elles doivent apparaître à un observateur dans le ciel :



C'est précisément l'allure du dessin fait par M. V . (Il faut remarquer que le triangle correspondant ne s'inscrit pas dans un cercle de 30' d'arc de diamètre mais plutôt dans un cercle de 5 à 8° de diamètre !).

3. VÉRIFICATION DE LA POSITION EXACTE DE LA PLANÈTE MARS

3.1. DONNEES NUMERIQUES

Date : 27.01.78

Heure : 17 H 45 locales (16 H 45 TU)

Lieu : - latitude 45°, 07 Nord - Longitude 0°, 26 Ouest

.../...

Position de la planète MARS :

$$\begin{aligned} - \text{le } 27.01.78 : & \quad \alpha = 8 \text{ H } 11 \text{ mn } 19^{\text{S}},98 \\ & \quad \delta = + 24^{\circ} 33' 24'',7 \end{aligned}$$

$$\begin{aligned} - \text{le } 28.01.78 : & \quad \alpha = 8 \text{ H } 9 \text{ mn } 41^{\text{S}},13 \\ & \quad \delta = + 24^{\circ} 38' 17'',5 \end{aligned}$$

Temps sidéral à Greenwich (connaissance des temps)
le 27.01.78 à 0 H TU = 8 H 23 mn 40^S, 623 = T_{SGO}

3.2. CALCUL DE L'ANGLE HORAIRE H

$$H = T_{SGO} + TU \times \frac{366,25}{865,25} - \lambda - \alpha$$

avec :

$$\begin{aligned} T_{SGO} &= 8^{\text{H}} 23^{\text{mn}} 40^{\text{s}},623 \Rightarrow 125^{\circ},9192625 & (15^{\circ} \text{ par heure}) \\ TU &= 16^{\text{H}} 45^{\text{mn}} \Rightarrow 251^{\circ},25 \\ \lambda &= + 0^{\circ},86 \text{ (Longitude)} \\ \alpha &= \text{interpolation horaire} \Rightarrow 8^{\text{H}},180588628 \\ &\text{soit} \Rightarrow 122^{\circ},7288294 \end{aligned}$$

donc : $H = 254^{\circ},8883181$

$$\begin{aligned} \cos H &= - 0,2607013516 \\ \sin H &= - 0,9654194971 \end{aligned}$$

3.3. CALCUL DE LA DECLINAISON δ

δ est l'interpolation entre

$$\begin{aligned} & 24^{\circ} 33' 24'',7 = 24^{\circ},55686111 \\ & 24^{\circ} 38' 17'',5 = 24^{\circ},63819444 \end{aligned}$$

On obtient $\delta = + 24^{\circ},613625$

$$\begin{aligned} \cos \delta &= 0,9091370916 \\ \sin \delta &= 0,4164969978 \end{aligned}$$

3.4. CALCUL DE DONNEES COMPLEMENTAIRES

Nous avons besoin de :

$$\varphi = \text{latitude} = 45^{\circ},07 \text{ Nord} \begin{cases} \sin \varphi = 0,7079701472 \\ \cos \varphi = 0,7062423597 \end{cases}$$

3.5. CALCUL DE LA DISTANCE ZENITALE "z"

On sait que :

$$\cos z = \sin \varphi \sin \delta + \cos \varphi \cos \delta \cos H$$

donc :

$$\cos z = 0,7079701472 \times 0,4164969978 - 0,7062423597 \times 0,9091370916 \times 0,2607013516$$

Soit :

$$\cos z = 0,2948674408 - 0,1673888101 = 0,1274786307$$

$$\text{Donc : } z = 82^{\circ},67608379 \Rightarrow \sin z = 0,9918413173$$

Soit une hauteur au-dessus de l'horizontale de $7^{\circ},32$. (complément de z)

3.6. CALCUL DE L'AZIMUT "a"

On sait que :

$$\sin z \sin a = \cos \delta \sin H$$

$$\sin z \cos a = -\cos \varphi \sin \delta + \sin \varphi \cos \delta \cos H$$

Donc :

$$\sin a = \frac{0,9091370916 \times (-0,9654194971)}{0,9918413173}$$

Donc :

$$\sin a = -0,8849184426 \quad \text{au signe près : } 62^{\circ},24148651$$

En outre,

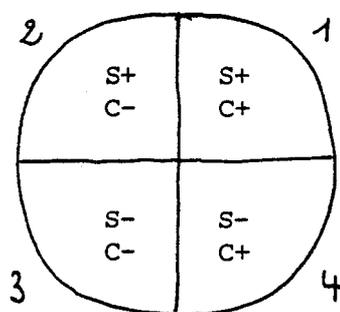
$$\cos a = \frac{(-0,7062423597 \times 0,4164969978) + (0,7079701472 \times 0,9091370916 - 0,2607013516 \times 0,1274786307)}{0,9918413173}$$

Donc :

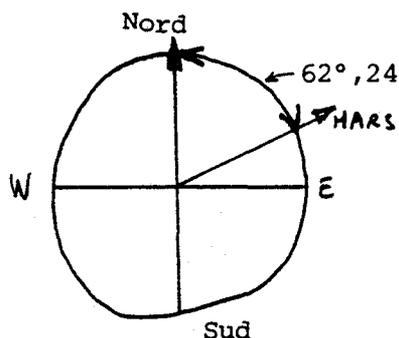
$$\cos a = -\frac{0,2941478225 + 0,1677983186}{0,9918413173}$$

$$\cos a = -0,4657460151 \quad \text{au signe près : } 62^{\circ},24148664$$

L'angle correspondant (sinus et cosinus négatifs est situé dans le 3ème quadrant)



Or, les azimuts astronomiques sont comptés à partir du sud (positivement vers l'ouest).



La position de MARS est donc :

- azimut géographique : $62^{\circ},24$
- hauteur au-dessus de l'horizon : $7^{\circ},32$

ce qui correspond bien à la carte calculée sur l'ordinateur du CNES mais plus précis *

On voit donc que, à l'écart près en azimut, MARS est située dans la direction d'observation. (Une erreur de 7° est extrêmement facile à faire à la lecture d'une petite boussole).

Le phénomène observé est donc bien la planète MARS sans aucun doute.

4. DONNÉES MÉTÉOROLOGIQUES COMPLÉMENTAIRES

Les données recueillies auprès de M. P. (Météorologie nationale) sont les suivantes pour 17 H 45 locales :

(Météorologie nationale) le 27.01.78, à

(Obtenues grâce à la station de de).

située à 30 km

* A la suite de cette difficulté, la présentation des cartes calculées a été modifiée, une carte nouveau modèle est jointe à la page suivante.

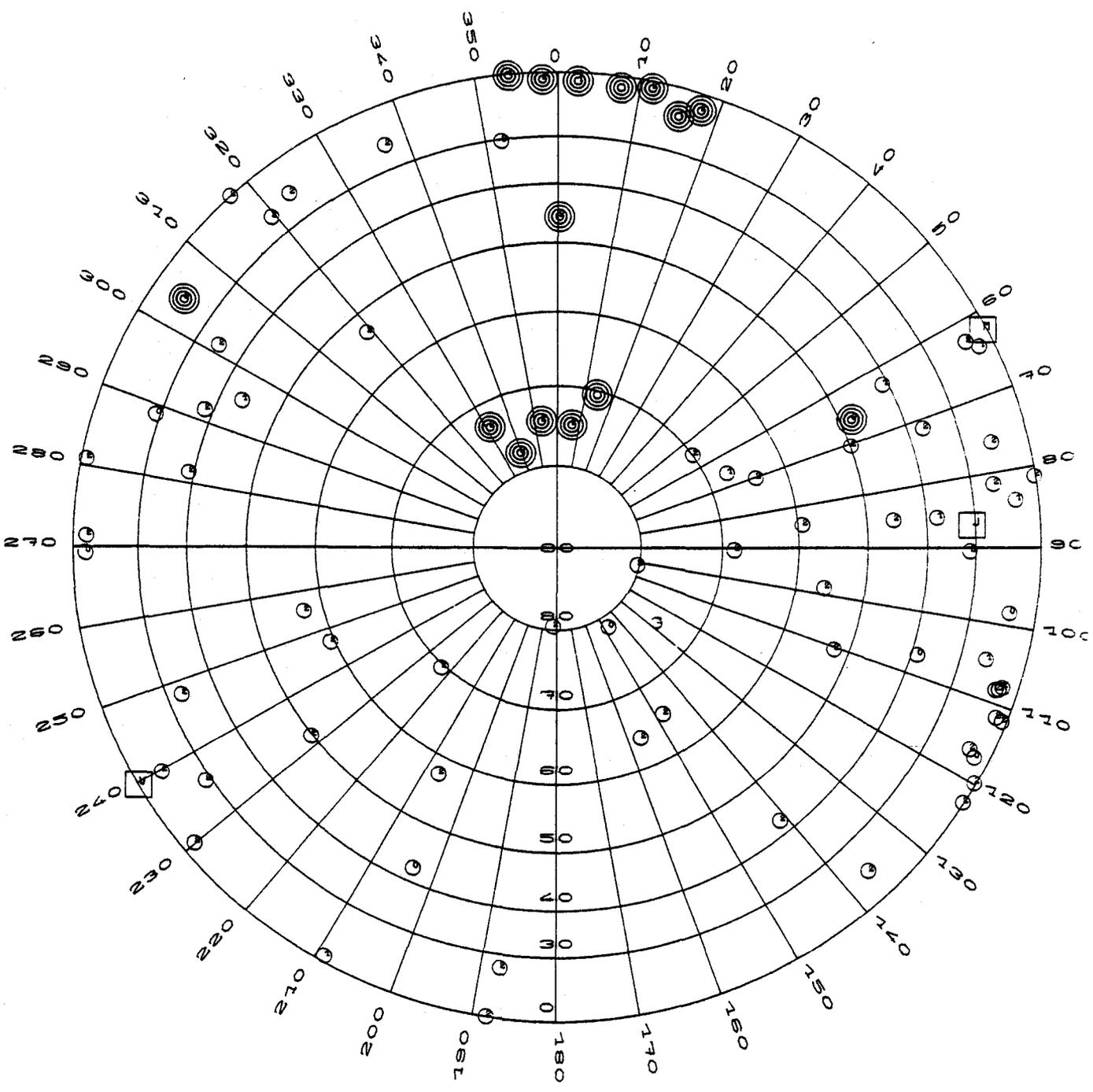
..../...

Carte du ciel visible
au moment de l'observation

(20 KM NE DE)

LATITUDE NORD (DEC) 44.90
LONGITUDE EST (DEC) 359.70
DATE D OBSERVATION VENDREDI 27 1 1978 A 16 H 45 M 0 S TU

DEC	SOLEIL	CAPELLA	VEGAA	VENUS	MARS	JUPITER
AZIMUT	241.46	65.95	304.16	239.78	62.32	86.84
SITE	1.80	48.22	21.17	2.20	7.36	30.78



Visibilité	Elle baisse rapidement à entre 16 et 17 h, de 20 à 10 km. Probablement comprise entre 8 et 22 km à
Nuages	Nuages correspondant à l'arrivée d'une perturbation (pluie le lendemain 0 h 30) Ciel couvert à 7/8 par des cumulus médiocri ^s et des alto cumulus envahissant progressivement le ciel (arrivée d'une perturbation) jusqu'à 16 h puis altostratus. Il existe, probablement, une couche de cirrostratus au-dessus.
Températures	De 8 à 10° C.
Humidité relative	De l'ordre de 65 à 70 %
Vent	De l'ordre de 4 à 6 m/s
Phénomène	Halo signalé entre 11 h 30 et 13 h

5. INTERPRÉTATION DES OBSERVATIONS

Les observateurs ont vu la planète MARS. Ils ont été abusés pour les raisons suivantes, à mon avis :

a) la météo :

Le ciel est couvert aux 7/8, il se couvre progressivement par l'ouest, donc la bande Est de ciel est dégagée sur 1/8. Les étoiles ne sont donc visibles que dans ce secteur. Mars est, par hasard, juste dans cette direction et vient de se lever. Elle est probablement occultée périodiquement par le passage des premiers alto cumulus qui atteignent cette zone du ciel. Ceci explique les extinctions vues par les B

b) le halo dû aux cirrostratus :

Un voile probable de cirrostratus créé un halo autour du soleil entre 11 h 30 et 13 h, celui-ci est signalé. Plus tard, ces cirrostratus se seront déplacés vers l'est, ils pourront sans doute provoquer un léger halo autour de Mars, augmentant un peu son diamètre apparent, mais les époux B ont alors certainement exagéré considérablement celui-ci et ses déformations.

.../...

c) la peur :
 Seul M. V , pas du tout effrayé par son observation, décrira la réalité (3 points).
 Par contre, les époux B ont eu peur, ils interprètent mal, ils observent à travers cette interprétation... et leur récit devient le reflet de cette interprétation, et non de la réalité objective. Ceci est bien connu des psychologues.

d) l'heure :
 Il faisait encore un peu jour et les témoins n'ont pas l'habitude d'observer un objet astronomique dans un ciel si clair, ceci est lié à l'excellent contraste produit par un ciel couvert aux 7/8, la zone non couverte laissant seule voir le ciel un peu lumineux et la planète Mars (un ciel totalement dégagé aurait conduit les yeux des témoins à être éclairés sous un angle solide beaucoup plus important, et le réflexe photomoteur aurait fermé leurs pupilles, rendant la sensibilité aux photons émanant d'une source ponctuelle beaucoup plus faible).

On peut dire que l'accumulation des conditions favorables à l'observation a rendu celle-ci possible dans des conditions d'éclairement inhabituelles pour les témoins.

6. RÉFLEXIONS QUE SUGGÈRE CE CAS TYPE

6.1. DU POINT DE VUE DES TMOIGNAGES

Se méfier des témoins qui ont eu peur au moment de leur observation. Se méfier des évaluations de diamètre apparent indiquées par les témoins, par exemple, Mme B donne aussi bien un diamètre apparent de 4° que quelques minutes d'arc, soit un rapport de l'ordre de 30 !

6.2. DU POINT DE VUE DE LA METHODE DE RECUEIL DES DONNEES

Il est impératif de relever les sites et azimuts avec un théodolite, le cercle d'azimut du théodolite sera calé en visant des repères locaux faciles à identifier sur la carte a posteriori (ou le soleil, ou la lune mais en notant l'heure précise, pas celle de la montre mais celle de l'observatoire de).

L'estimation des diamètres apparents avec des caches est généralement mauvaise. la méthode idéale semble être l'emploi d'un simulateur optique à image virtuelle réglable, une méthode dégradée pas trop mauvaise est de comparer la dimension angulaire à celle de détails éloignés du paysage (arbres, maisons, etc...) puis de mesurer celle-ci au théodolite avec soin.

6.3. DU POINT DE VUE DE L'ANALYSE

Ne pas considérer les données numériques recueillies grâce à la mémoire des observateurs comme des valeurs précises mais plutôt comme des ordres de grandeur entachées d'importantes erreurs et bien examiner si des marges d'erreur raisonnables ne pourraient pas conduire à une interprétation simple.

Se méfier des trajectoires "fulgurantes", elles sont souvent imaginées.

EN CONCLUSION :

Il est intéressant de remarquer que l'enquête réalisée par deux personnes possédant une expérience encore très récente sur le sujet a permis de recueillir toutes les données nécessaires à une interprétation correcte.

Cette interprétation faisait partie de la liste des phénomènes examinés ce qui est excellent. Seul leur manque d'expérience ne leur a pas fait voir la solution immédiatement mais ceci est une leçon qu'ils n'oublieront certainement jamais.

7 - TEST MENE SUR LE CAS DE

a) Choix des paramètres de la matrice :

type	: lumières nocturnes
date	: correspondant à un événement
lieu	: loin d'un site
heure	: nuit et crépuscule
durée	: moyenne
météo	: partiellement dégagé
distance	: > 200 m
bruit	: non
hauteur angulaire	: bas sur l'horizon
trajectoire	: immobile et ligne droite
vitesse angulaire	: faible
dimension	: ponctuelle ou presque (majorité)
nombre d'objets	: un seul (majorité)
forme	: autres formes
couleur	: rouge
luminosité	: intense
nombre de témoins	: 3
réaction	: peur et aucune

b) Application de la matrice de test : page suivante

c) Résultats :

La matrice suggère 3 explications possibles :

- planètes (en effet, c'est MARS)
- hélicoptère
- phares de voiture au loin

